



Que dois-je faire pour effectuer une demande d'abonnement, une demande de résiliation d'abonnement suite à un déménagement ?

LOGEMENT VACANT

Le service de l'eau est suspendu si le logement reste vacant, à la suite de la résiliation d'un abonnement. Pour le rétablir, un technicien doit intervenir chez vous. Pour cela, il vous suffit de composer le 0811 900 400 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) pour obtenir le Centre Service Client de votre région : un Conseiller Clientèle organisera immédiatement un rendez-vous pour qu'un technicien vienne ré-ouvrir le branchement d'eau. Vous pouvez également effectuer votre demande d'abonnement en ligne sur le site de VEOLIA Eau.

NOUVEAU LOGEMENT

Appeler le Centre Service Client en composant le 0811 900 400 (appel non surtaxé depuis un poste fixe). Un Conseiller Clientèle organisera immédiatement un rendez-vous pour qu'un technicien vienne réaliser un métré et un devis de mise en place de votre compteur sera effectué. N'hésitez pas à nous le communiquer car les tarifs pratiqués sont issus du contrat passé avec VEOLIA Eau.



[Retour](#) à la liste des questions...